



# L'Europe de 2020 sera aussi rurale

Les territoires ruraux partenaires de la Stratégie Europe 2020

MER-Com2013-1 - Mars 2013

Association internationale Ruralité-Environnement-Développement

Assemblée des Régions d'Europe

Association européenne des Institutions d'Aménagement Rural

Association européenne Leader pour le Développement rural

Association européenne pour les zones de montagne

Association internationale des Mouvements familiaux de Formation rurale

Centre Européen des Propriétaires Immobiliers

Comité européen de Droit Rural

Fédération européenne du Tourisme Rural

Fédération internationale de tourisme équestre

Peri Urban Regions Platform Europe

Université Rurale Européenne

RED ARE AEIAR AIMFR CEDIP CEDR ELARD EUROGITES  
EUROMONTANA FITE PURPLE URE

Mouvement Européen de la Ruralité - Mars 2013  
coordination : Ruralité-Environnement-Développement, rue des Potiers, 304, B-6717 Attert  
tél : +32 63.230490 / fax : +32 63.230499 / email : red@ruraleurope.org

M.E.R.  
C.  
M.

# L'Europe de 2020 sera aussi rurale

## Les territoires ruraux partenaires de la Stratégie Europe 2020

---

*La Stratégie Europe 2020 est le cadre dans lequel les Etats membres et la Commission européenne ont engagé leurs premières négociations en vue de conclure les Contrats de Partenariats qui conditionneront largement la mise en œuvre de la future programmation 2014-2020. Attentifs à ce processus, qui devra s'accompagner d'une consultation des acteurs ruraux, les organisations signataires apportent dans ce contexte les recommandations suivantes.*

### Cohésion territoriale

- Dans un souci de cohésion territoriale et en lien avec les travaux de RURBAN, les organisations signataires appellent à une reconnaissance des territoires ruraux comme pôles de développement et d'innovation contributifs à la Stratégie 2020, dans une relation d'égal à égal avec les pôles urbains.
- Les territoires ruraux et périurbains sont générateurs d'emploi, de richesses et de valeur ajoutée, et leur croissance permet la réduction des congestions urbaines. La vitalité des territoires ruraux, à travers leurs aménités et leurs productions multiformes, est essentielle au bien-vivre des populations rurales comme urbaines, à une croissance durable et à un développement territorial harmonieux et équilibré.<sup>1</sup>
- Les organisations signataires soulignent le rôle particulier des zones périurbaines, espaces d'innovation dans le dialogue équilibré entre pôles urbains et ruraux, et attirent l'attention sur leur importance en termes d'agriculture, de production alimentaire, d'ouverture paysagère, de gestion environnementale, de santé, de culture et de cohésion sociale.

### Approche territoriale intégrée

- Les organisations signataires soutiennent pleinement l'approche territoriale et intégrée proposée par la Commission, car elle renforce les coopérations à l'intérieur des territoires et entre eux. Elle est, de plus, à même de favoriser tous les secteurs d'activités et d'y faire émerger des plus-values.
- Le développement local, adossé à l'approche Leader, doit être soutenu fortement par l'Union européenne; les Etats membres doivent l'intégrer de manière ambitieuse dans les contrats de partenariats. La mise en œuvre de l'approche multifonds, qui s'inscrit pleinement dans la logique du Cadre Stratégique commun, doit être simplifiée de manière à répondre plus aisément au contenu multisectoriel du développement des territoires ruraux, y compris les espaces péri-urbains.
- Dans le cadre du Community Led Local Development (CLLD), Leader doit être renforcé en tant qu'approche ou dispositif de soutien aux stratégies de développement intégré des territoires par son ouverture au multifonds. L'ensemble des acteurs, y compris les petits agriculteurs et les autres micro-entreprises, doivent être associés aux démarches territoriales.

### Formation

- Les organisations signataires rappellent l'importance de la formation et de l'ingénierie territoriale dans tous les secteurs en développement. L'innovation ne se résume pas au secteur agricole, mais s'exprime aussi dans les démarches territoriales de projets et dans les autres secteurs.
- Les organisations signataires mettent l'accent sur l'importance de l'implantation de centres de formation dans les territoires ruraux, de manière à stimuler leur caractère attractif pour les jeunes, l'émergence d'entrepreneurs résidents, la transmission des entreprises rurales et la création d'emploi.

### Cadre financier et administratif

- Dans la question budgétaire européenne, les organisations signataires appellent l'adéquation nécessaire des moyens financiers accordés aux territoires ruraux, dans un souci d'équité eu égard à leurs apports à la société européenne et aux besoins de leur population<sup>2</sup>.
- Une attention particulière doit être donnée à une intégration véritable des fonds lors leur mise en œuvre au niveau local. La diversité historique des orientations et des approches dans la gestion des fonds peut engendrer des difficultés et des résistances dans les structures administratives, ce qui demande un suivi spécifique pour garantir le potentiel d'initiatives des acteurs locaux.

---

<sup>1</sup> Article 174 du Traité de Lisbonne

<sup>2</sup> 59,1% de la population, 91% du territoire et 56,1% de l'emploi de l'U.E. en zones rurales prédominantes ou intermédiaires (Report 2011 – Rural development in the E.U. – Statistical and economic information – DG Agri)